

**Conférence générale****Treizième session**

Vienne, 7-11 décembre 2009

Point 17 de l'ordre du jour provisoire

**Activités de l'ONUDI dans le domaine
de l'énergie et de l'environnement****Activités de l'ONUDI dans le domaine de l'énergie
et de l'environnement****Note du Secrétariat**

En application des articles 14 et 16 du règlement intérieur, la Suède, en sa qualité de présidente de l'Union européenne, ainsi que le Groupe des 77, ont proposé l'inscription de cette question supplémentaire à l'ordre du jour provisoire. Le présent document contient des informations générales sur ce sujet.

I. Introduction

1. L'accès à une énergie propre, à prix abordable, et un environnement sain et écologiquement équilibré sont essentiels pour le développement durable. La détérioration de l'environnement et l'absence d'accès à une énergie propre et à prix abordable ainsi qu'à des services environnementaux touchent surtout les pays les moins avancés. Ces questions sont également étroitement liées à des problèmes mondiaux impérieux comme le changement climatique, la perte de biodiversité et l'appauvrissement de la couche d'ozone, problèmes qui ne peuvent être réglés par des pays agissant seuls. La stratégie d'"écologisation de l'industrie", définie récemment par l'ONUDI, apporte un élément de réponse à ces défis cruciaux en aidant les pays à renforcer leurs capacités aux niveaux mondial, national et local, en recensant et en faisant connaître les meilleures pratiques, en donnant des conseils sur les politiques innovantes, et en rapprochant des partenaires dans le cadre de projets pilotes qui aident les pays en développement à créer des industries durables.

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



II. Toile de fond

2. Dans les pays en développement, de nombreuses industries utilisent actuellement des technologies et des modes de fonctionnement désuets et inefficaces. Dans le monde en développement d'aujourd'hui, les industries utilisent davantage de matières premières et d'énergie qu'il ne faut pour une production efficiente. Les producteurs et les consommateurs ont également adopté des modes de production et de consommation qui ne tiennent pas compte des ressources disponibles sur la planète, de la croissance démographique et de la capacité d'assimilation d'émissions. Il s'agit là de motifs de sérieuses préoccupations intéressant le développement durable, qui obligent à élaborer des concepts adaptés et à prendre les mesures correctives voulues.

3. Les acteurs du domaine exercent eux aussi des pressions pour changer les choses. Premièrement, au niveau de l'entreprise, il faut, pour soutenir la concurrence mondiale, produire de la manière la plus efficiente et la moins chère possible, établir de bonnes relations professionnelles, améliorer les conditions de travail et constituer une main-d'œuvre qualifiée. Deuxièmement, les grands établissements de crédit ainsi que les investisseurs insistent sur l'adoption de normes de résultats dans des domaines comme la qualité, l'environnement et les relations sociales afin d'encourager une industrialisation durable. Troisièmement, les politiques gouvernementales encouragent les industries à adopter des normes environnementales et professionnelles d'hygiène et de santé de plus en plus strictes. Si elles respectent ces normes, les industries peuvent profiter de gains de productivité, d'une compétitivité accrue et, partant, d'un meilleur accès au marché.

III. Découpler l'utilisation des ressources naturelles de la croissance économique

4. Découpler l'utilisation des ressources naturelles de la croissance économique sera l'un des grands défis du développement. Actuellement, la consommation de matières premières, d'eau et d'énergie ainsi que la production de déchets et d'émissions progressent au même rythme que l'activité économique. Cependant, les ressources disponibles de la planète et sa capacité d'assimiler les émissions sont limitées. L'accroissement continu de la population aggrave encore ces difficultés. Dans le passé, les progrès en matière de découplage des émissions de la croissance économique ont été lents. La plupart des pays ont connu une baisse relative des émissions par rapport au produit intérieur brut (PIB), mais en valeurs absolues les émissions continuent d'augmenter.

5. L'évolution observée sur le plan international montre aussi que les baisses d'intensité énergétique ou matérielle n'ont pas été suffisantes pour compenser l'accroissement de la demande. Le niveau absolu de la consommation d'énergie et de matières premières n'a pas diminué non plus. Le défi mondial de demain consistera donc à découpler la consommation de ressources naturelles de la croissance économique en termes absolus. C'est la condition *sine qua non* de tout développement industriel durable et de l'expansion tant attendue de la production industrielle dans les pays en développement.

6. On peut démontrer qu'il est économiquement faisable de s'attaquer à ce problème. Par exemple, le programme de l'ONUDI relatif au Protocole de Montréal aurait contribué à l'élimination progressive d'environ 69 300 tonnes annuelles de substances appauvrissant la couche d'ozone produites et consommées. Bon nombre de ces substances, comme les chlorofluorocarbones (CFC), sont des gaz à effet de serre, et leur élimination progressive a aussi considérablement réduit les émissions d'équivalent-dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère. Cette réduction est obtenue à la fois directement, grâce au remplacement des CFC, et indirectement, par les économies d'énergie que rendent possibles les nouvelles technologies moins énergivores adoptées par l'industrie. L'impact climatique total net de l'ensemble des projets de l'ONUDI relevant du Protocole de Montréal a été, selon les estimations, une réduction d'environ 359 millions de tonnes d'équivalent CO₂. La qualité et la quantité des produits manufacturés (y compris les systèmes de réfrigération et les mousses) ont été maintenues et améliorées. Cela démontre que le découplage de l'utilisation des ressources naturelles de la croissance économique est économiquement possible.

7. L'accès à des formes modernes et fiables d'énergie, principalement l'électricité, est fondamental pour toutes les activités industrielles et pour le développement. Sans électricité, la création et le démarrage de petits ateliers et de petites entreprises industrielles sont impossibles. À ce jour, 1,6 milliard de personnes dans le monde, vivant principalement en milieu rural loin des réseaux d'approvisionnement, n'ont toujours pas accès à l'électricité. Les systèmes d'énergie renouvelable, tels que les éoliennes, les gazogènes à biomasse, les petites centrales hydroélectriques et les chauffe-eau solaires, offrent des solutions hors réseau et se prêtent aussi à des applications industrielles.

IV. Énergie et développement

8. L'énergie est au cœur même des problèmes d'environnement et de développement qui se posent sur le plan mondial. Le principal de ces problèmes consiste à assurer, à un prix abordable, l'approvisionnement sûr en énergie et l'utilisation rationnelle de cette énergie dans les pays industrialisés et dans les pays en développement. À cette fin, il faut absolument instaurer des liens solides entre l'énergie et l'environnement et le développement.

9. L'accès à l'énergie et l'efficacité énergétique sont des aspects capitaux d'une transformation des systèmes énergétiques mondiaux, qui vise à relever les défis du changement climatique et d'une croissance et d'un développement peu générateurs de carbone. Comme indiqué dans les recommandations formulées en novembre 2009 par le Groupe consultatif sur l'énergie et les changements climatiques créé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies¹, les efforts tendant à faire face au changement climatique et à éliminer la pauvreté

¹ Le 17 juin 2009, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a convoqué un groupe consultatif chargé de lui donner des conseils sur des questions énergétiques intéressant directement les problèmes posés par le changement climatique. Le groupe consultatif sur l'énergie et le changement climatique, qui est présidé par le Directeur général de l'ONUDI, comprend des membres venant du secteur privé, de centres de documentation, de la société civile et d'organismes des Nations Unies.

énergétique ne s'excluent pas mutuellement. Bien au contraire, ouvrir l'accès aux services énergétiques modernes et encourager l'efficacité énergétique sont parmi les moyens les plus efficaces de poursuivre les objectifs du Millénaire pour le développement tout en s'attaquant aux problèmes posés par le changement climatique.

Accès à l'énergie

10. On s'accorde généralement à estimer que l'accès à l'énergie aurait dû figurer parmi les objectifs du Millénaire pour le développement. Bien que le degré de pauvreté soit, dans la plupart des pays en développement, étroitement lié à l'absence de services énergétiques modernes, la communauté internationale ne s'intéresse toujours pas assez aux moyens d'améliorer l'accès des collectivités défavorisées à l'énergie. Plus de la moitié de la population mondiale, qui vit en milieu rural ou semi-urbain, n'a toujours pas accès aux formes modernes d'énergie et environ 2,5 milliards de personnes ont toujours recours à la biomasse traditionnelle pour faire la cuisine et se chauffer. Environ 2 milliards de personnes, soit presque 30 % de la population mondiale, n'ont pas accès à l'électricité, la plupart d'elles vivant surtout dans des pays comptant parmi les moins avancés (en particulier d'Afrique subsaharienne).

11. Comme la Conférence internationale sur l'énergie, tenue à Vienne en juin 2009, l'a recommandé, l'action à mener pour répondre aux problèmes que l'accès à l'énergie et le développement posent à l'échelle mondiale ne peut réussir que si l'on fixe, en matière d'accès à l'énergie, des buts à la fois quantitatifs et qualitatifs et recherche des possibilités d'aligner davantage l'action visant à ouvrir l'accès à l'énergie sur des choix politiques judicieux, les capacités de production et les partenariats public-privé existants. Il faut aussi aborder cette question dans l'optique des moyens de garantir la justice énergétique, de promouvoir une croissance inclusive et d'atteindre les objectifs de développement énergétique au niveau mondial.

Efficacité énergétique

12. Dans une étude récente, l'Agence internationale de l'énergie² signale que près d'un tiers de la demande mondiale d'énergie et presque 40 % des émissions mondiales de CO₂ sont imputables aux activités industrielles. Le gros de ces émissions est lié aux grandes industries de produits non finis – chimie et pétrochimie, fer et acier, ciment, pâte à papier et papier. Si les meilleures techniques et pratiques actuellement disponibles étaient utilisées à l'échelle mondiale, l'utilisation industrielle d'énergie baisserait de 20 à 30 %. Or, ces économies ne seraient pas suffisantes pour compenser l'accroissement prévu de la demande de matières premières industrielles, qui doublera ou triplera dans la plupart des secteurs au cours des 40 prochaines années. Les émissions industrielles de CO₂ continueront donc d'augmenter jusqu'à ce que tout une gamme de technologies nouvelles soient commercialisées et mises en œuvre.

² Agence internationale de l'énergie, "*Energy Technology Transitions for Industry – Strategies for the next industrial revolution*", Paris, 2009.

13. L'industrie et les pouvoirs publics devront collaborer étroitement afin de mettre au point, présenter et appliquer les nouvelles technologies prometteuses qui ont déjà été repérées et de rechercher et mettre au point des processus et technologies novateurs qui permettront à long terme de produire sans émission de CO₂ les matières premières industrielles courantes. Comme l'Agence internationale de l'énergie le signale dans son rapport, opérer cette transition technologique ne sera pas facile. Il faudra à la fois une modification des politiques appliquées par les pouvoirs publics et des investissements sans précédent de l'industrie, dans les pratiques optimales et les nouvelles technologies. Engager les pays en développement et leur industrie dans cette transition sera aussi capital, puisque l'accroissement futur de la production industrielle et, partant, des émissions de CO₂, sera le fait de ces pays.

14. Il est admis que l'efficacité énergétique est aussi étroitement liée à l'accès à l'énergie et au développement. Les technologies à rendement énergétique élevé aident par exemple l'industrie à produire davantage en consommant moins d'énergie. Cela réduit les problèmes que l'accès à l'énergie pose aux ménages. En outre, la transition vers l'industrie émettant peu ou pas de carbone peut constituer un avantage compétitif qui peut entraîner le déplacement d'industries, accélérer le développement et l'activité économique dans les pays qui évoluent dans ce sens.

Accent stratégique de l'ONUDI

15. Eu égard à cette évolution observée sur le plan mondial et à la demande des États Membres, le programme Énergie de l'ONUDI est axé sur deux domaines stratégiques clefs: a) favoriser l'utilisation plus propre et plus efficace de l'énergie par l'industrie; et b) faciliter les activités productives (en particulier en milieu rural) en mettant en place des réseaux modernes d'approvisionnement énergétique fondés sur les énergies renouvelables. Là où l'industrie est déjà établie, l'ONUDI propose à celle-ci et aux entreprises qui la composent une coopération technique visant à rendre leur consommation énergétique plus durable grâce à des mesures intéressant l'efficacité énergétique, notamment l'optimisation des systèmes et l'appui au renforcement des normes internationales et nationales de gestion de l'énergie. L'ONUDI contribue aussi à la viabilité des entreprises industrielles et commerciales en les aidant à passer à des formes d'énergie issues de procédés plus propres comme les sources d'énergie renouvelables.

16. L'ONUDI facilite aussi les activités productives, notamment celles des agro-industries en milieu rural, en mettant en place des systèmes modernes d'approvisionnement en énergie fondés sur l'énergie renouvelable. L'un des nouveaux domaines d'action de l'ONUDI est celui de la promotion des applications industrielles des technologies d'énergie renouvelable dans les petites et moyennes entreprises manufacturières, qui ont besoin d'énergie motrice et de chaleur industrielle pour des opérations à basse ou haute température. Cette démarche est étroitement liée au double objectif de l'ONUDI qui s'emploie à améliorer la compétitivité industrielle et à favoriser l'accès à l'énergie pour des usages productifs en milieu rural, tout en aidant en même temps à protéger l'environnement grâce au recours à des technologies à faible émission de carbone.

17. Pour accroître au maximum l'impact de son programme Énergie, l'ONUDI, agissant en association avec des partenaires, élabore à la fois des projets de pays et de vastes programmes cohérents qui approfondissent la démarche programme pour tirer parti des énormes possibilités qu'offrent l'efficacité énergétique et les sources d'énergie renouvelables. Le programme stratégique sur l'énergie pour les pays d'Afrique de l'Ouest que l'ONUDI a mis au point en association avec le Fonds pour l'environnement mondial et d'autres organismes constitue à cet égard un bon exemple. Les efforts soutenus que l'ONUDI a faits ces deux dernières années pour développer les projets concernant l'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable dans les pays en développement (eu égard à la fois à la qualité et à l'efficacité) donnent désormais des résultats concrets. Le montant des projets de coopération technique exécutés au titre du programme énergie et changement climatique de l'Organisation devait passer de 6,8 millions de dollars en 2008 à 12,6 millions de dollars (prévision) en 2009 et atteindre fort probablement 50 millions de dollars au cours de l'exercice biennal 2010-2011.

18. L'ONUDI est un membre actif de deux partenariats mondiaux importants concernant l'énergie³: ONU-Énergie⁴ et le Groupe consultatif du Secrétaire général sur l'énergie et le changement climatique. Dans le cadre de cette stratégie de promotion de partenariats et du dialogue à l'échelle mondiale, l'ONUDI, agissant en coopération avec ONU-Énergie et d'autres partenaires, a organisé avec succès, au cours des trois dernières années, un certain nombre de réunions mondiales sur l'énergie durable, qui ont contribué à l'approfondissement du dialogue mondial sur des questions énergétiques clefs, favorisé la cohérence de l'action menée par les organismes des Nations Unies et l'harmonisation des programmes énergétiques, et aidé à exploiter des effets de synergie qui ont débouché sur des projets et programmes concrets aux niveaux national, régional et local.

Aider à façonner l'avenir

19. Pour consolider les liens entre l'énergie et le développement, la future feuille de route mondiale sur l'énergie devra miser sur la définition et l'application des mesures concrètes fondées sur: a) l'accès universel à une énergie propre, moderne et peu coûteuse et b) la généralisation des mesures d'efficacité énergétiques intéressant la demande (utilisation finale) et l'offre de services énergétiques et l'action à mener par les pouvoirs publics et le monde des affaires pour donner la priorité aux possibilités rationnelles de réduction des émissions.

20. En l'an 2050, l'industrie sera fort différente de ce qu'elle est maintenant. Une nouvelle révolution industrielle est nécessaire pour mettre fin à la dépendance à l'égard du carbone et diriger les économies vers une voie de développement propre et stable. Il faudra accentuer la coopération internationale soutenue par des ressources financières nouvelles et additionnelles et fondée sur le partenariat public-privé pour faire en sorte que cette transition soit réellement générale et profite à tout le monde.

³ Le Directeur général de l'ONUDI préside deux partenariats mondiaux concernant l'énergie: ONU-Énergie et le Groupe consultatif du Secrétaire général sur l'énergie et le changement climatique.

⁴ ONU-Énergie, mécanisme chargé de coordonner les activités concernant l'énergie à l'échelle du système des Nations Unies, et constitué par 21 organismes dont la Banque mondiale et le Fonds pour l'environnement mondial.

V. Démarche d'écologisation de l'industrie

21. La démarche d'écologisation de l'industrie de l'ONUDI est une vaste stratégie qui aborde des questions spécifiques telles que la production économe en ressources et moins polluante, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables pour des applications industrielles, la gestion de l'eau et des déchets. La stratégie met l'accent sur la capacité de "produire plus avec moins". Il existe un certain nombre de raisons importantes pour encourager les industries vertes à tirer un meilleur parti des ressources et à émettre peu de carbone, ce qui aiderait à découpler la consommation de ressources naturelles et le rejet d'émissions de la croissance industrielle mais aussi à augmenter la productivité de l'industrie, à encourager la création de nouvelles industries, à améliorer l'accès aux marchés mondiaux et à créer des emplois contribuant à l'amélioration de l'environnement et à une utilisation plus rationnelle des ressources. Les progrès rendus possibles par cette démarche peuvent conduire à une réduction durable et équitable de la pauvreté.

22. L'écologisation de l'industrie postule la volonté de réduire l'impact environnemental de ses procédés et produits grâce à une utilisation plus rationnelle des ressources sur une base continue. Cette démarche est au cœur du programme de production économe en ressources et moins polluante de l'ONUDI. Le programme conjoint ONUDI-PNUE, actualisé, définit les résultats et activités pour les 43 centres et programmes nationaux de production plus propre existants et prévoit le démarrage de 15 nouveaux centres ainsi que la mise en œuvre de plusieurs projets thématiques au cours des cinq prochaines années.

23. En outre, l'ONUDI propose de l'assistance technique et le renforcement des capacités dans un certain nombre de domaines, dont la gestion et l'élimination écologiques des stocks de biphényles polychlorés (BPC), l'adoption des meilleures techniques disponibles et des pratiques environnementales exemplaires dans le secteur industriel, la gestion des sites contaminés, la formulation de biopesticides respectueux de l'environnement pour remplacer les polluants organiques persistants (POP) et les technologies bioénergétiques ainsi que l'utilisation des résidus et déchets agricoles pour la production d'énergie. Pour assurer la coopération et la collaboration efficaces dans le cadre de ces activités, l'ONUDI fait appel à son réseau institutionnel de centres nationaux de production plus propre, de bureaux de promotion des investissements et de la technologie, de bureaux extérieurs et de forums mondiaux sur les technologies et les pratiques optimales.

24. Le transfert d'écotechnologies constitue une démarche intégrée dont l'ONUDI se sert pour encourager les industries à maximiser leur productivité en adoptant de bonnes pratiques de gestion et en faisant la promotion de systèmes sans rejet. Son principal objectif est d'imprégner d'une stratégie gagnant-gagnant le fonctionnement des entreprises, grâce à l'optimisation des processus et des méthodes de gestion et à la réduction des déchets. Cette démarche s'est avérée efficace pour aider les industries, en particulier dans le domaine de la gestion de l'eau.

25. Le Centre international pour la technologie de l'utilisation de l'énergie de l'hydrogène de l'ONUDI suscite et appuie des projets de démonstration de technologies énergétiques utilisant l'hydrogène pour faciliter l'utilisation généralisée de cette énergie durable dans les pays en développement et les pays en

transition. Le Centre s'emploie également à exécuter divers projets de recherche appliquée, ainsi que des projets de recherche-développement appliqué spécialement conçus pour obtenir la participation de petites et moyennes entreprises (PME). Le savoir-faire nécessaire à ces projets est mis en commun et diffusé dans le cadre d'ateliers et séminaires ce qui contribuera, espère-t-on, à stimuler le recours aux technologies énergétiques utilisant l'hydrogène dans les pays en développement.

26. Le Programme relatif à l'utilisation rationnelle de l'énergie par des systèmes motorisés en Chine vise à aider le gouvernement à maîtriser l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre et à préserver l'énergie. Les systèmes motorisés industriels sont parmi les principaux utilisateurs d'électricité en Chine, représentant plus de 50 % de la consommation totale. L'ONUDI a établi une méthodologie visant à promouvoir les améliorations d'efficacité dans les usines du pays tout entier. Elle a également formé les experts locaux chargés de mettre en œuvre ces mesures. En deux ans, 38 évaluations d'installations industrielles ont été réalisées et des économies d'énergie correspondant à près de 40 millions de kilowattheures (kWh) par an ont été relevées.

27. La question des transferts de technologie aux pays en développement est un élément clef des activités de l'ONUDI dans le domaine des énergies renouvelables. Les technologies à faible émission de carbone sont essentielles pour résoudre les problèmes posés par le développement durable et considérées comme une réaction positive aux dangers créés par le changement climatique. À cet égard, un projet de plate-forme en ligne sur la gestion des connaissances relatives aux technologies de conversion de la biomasse a été mis au point. Il deviendra opérationnel en 2010. La plate-forme fournira des renseignements sur les technologies bioénergétiques commercialisées, les fournisseurs, les aspects environnementaux et économiques, et les projets couronnés de succès. La base de données est complétée par un module de formation sur la bioénergie, qui vise à familiariser les décideurs et les chefs d'entreprise avec certains problèmes technologiques, politiques, socioéconomiques et financiers. Le projet prévoit également des possibilités de formation avancée pour les représentants de différentes filières industrielles – café, cacao, riz, sucre, bois, huile de palme et légumes et agro-alimentaire.

28. Au niveau des pays, l'ONUDI aide les pouvoirs publics à mettre à l'essai des technologies qui répondent aux besoins locaux et aux conditions locales. En République-Unie de Tanzanie par exemple, le projet de l'ONUDI en matière d'énergies renouvelables a aidé une petite collectivité n'ayant accès à aucun réseau électrique à mettre en place un système hybride fonctionnant au biogaz et à l'énergie solaire pour renforcer les activités locales de production, créant ainsi des emplois et de la valeur ajoutée, et contribuant à la réduction de la pauvreté. Au Rwanda, une minicentrale hydroélectrique construite avec le soutien de l'ONUDI est exploitée par une collectivité locale, ce qui crée des emplois et encourage les activités productives dans une zone reculée. Dans ce contexte d'élaboration de projets de démonstration, l'ONUDI a été chargée par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) de concevoir dans 18 pays d'Afrique de l'Ouest des projets visant les trois grands domaines suivants: accès à l'énergie, efficacité énergétique et énergies renouvelables.

29. L'ONUDI soutient aussi la réduction des coûts et des risques pour l'environnement par l'emploi correct des produits chimiques dans l'industrie et la bonne gestion des déchets. Elle appuie notamment le leasing chimique dans l'industrie, qui est un modèle de services commerciaux d'approvisionnement des entreprises en produits chimiques. L'objectif est de parvenir à une gestion écologiquement rationnelle et un emploi réduit de substances toxiques et de déchets chimiques. Ce modèle est applicable à un large éventail de produits chimiques auxiliaires, tels que les peintures et les solvants, les huiles et les lubrifiants. Un cadre directif international en faveur de la gestion rationnelle des produits chimiques, connu sous le nom d'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, a été élaboré. L'ONUDI aide les pays à appliquer les principes de cette approche grâce au renforcement des capacités, à la consolidation institutionnelle et à la fourniture de conseils sur la politique à suivre (référence: décision GC.12/Dec.17).

30. Les objectifs pour un avenir sobre en carbone ont pris de l'importance dans le Protocole de Montréal. Les agents de réalisation du Protocole de Montréal font porter leurs efforts sur la prise en compte des préoccupations et questions énoncées dans le Protocole de Kyoto dans leurs plans futurs. Le secrétariat du Fonds multilatéral a appelé tous les agents de réalisation à rechercher des moyens de financement supplémentaires face aux défis futurs en mobilisant des fonds pour le volet de faible émission de carbone de leurs projets. L'ONUDI a entrepris l'élaboration de stratégies propres à résoudre les problèmes posés par la destruction des stocks de substances appauvrissant la couche d'ozone, la destruction des équipements contenant ces substances et l'élimination progressive des hydrochlorofluorocarbures (HCFC). Le recours au mécanisme pour un développement propre prévu par le Protocole de Kyoto est envisagé pour ces programmes. Des méthodologies sont aussi en cours d'adaptation pour répondre aux exigences des protocoles de Montréal et de Kyoto. L'ONUDI a par exemple pris des mesures visant à mettre les deux protocoles en synergie dans ses projets de remplacement d'agents réfrigérants. À cet égard, l'ONUDI a noué avec le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) un nouveau partenariat pour la mise en œuvre d'un projet régional de remplacement d'agents réfrigérants en Afrique, où le FFEM a fourni des fonds destinés spécifiquement au volet changement climatique du projet.

31. À terme, dans l'état actuel de l'environnement mondial, les pays doivent mettre en commun leurs savoir-faire, meilleures pratiques, ainsi que techniques et méthodes favorisant l'utilisation rationnelle des ressources afin de lutter contre la pauvreté dans le monde et de faire en sorte que le développement industriel soit durable.

VI. Mesures à prendre par la Conférence

32. La Conférence voudra peut-être prendre note des informations contenues dans le présent document.